Bulletin de la recherche et de la statistique

SURVOL

N° 21, avril 2012

Portrait statistique

Évolution des dépenses culturelles au Québec de 2003-2004 à 2008-2009

Les faits saillants

- **Dépenses des trois ordres de gouvernement au Québec : hausse totale de 601 M$ en six ans**

  Au Québec, en 2008-2009, les dépenses culturelles des trois ordres de gouvernement atteignent 2 898 M$, ce qui représente une augmentation de 601 M$ comparativement à 2003-2004 où elles s'établissaient à 2 297 M$. Il s'agit donc d'une hausse globale de 26 % en six ans. Cette augmentation est la deuxième en importance (en $) après celle de 671 M$ enregistrée en Ontario (tableau 1, page 5).

- **Hausse de 29 % des dépenses du gouvernement québécois et de 34 % de celles des administrations municipales**

  Au cours de ces six années, les dépenses du gouvernement québécois ont augmenté de 29 %, celles du gouvernement fédéral, de 21 % et celles de l'ordre municipal, de 34 % (tableau 2, page 6).

Paliers de gouvernement	2003-2004	2008-2009	Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	M$	M$	%
Gouvernement du Québec	728	942	214	29
Gouvernement fédéral	1 150	1 393	243	21
Administration municipale	420	563	143	34
Dépenses totales	2 297	2 898	601	26

Dans ce numéro :

Évolution des dépenses culturelles au Québec de 2003-2004 à 2008-2009 1
Les faits saillants 1
Notes méthodologiques 3
Portrait statistique – Contexte ... 4
1 Les dépenses totales au Québec et au Canada ... 4
1.1 Les dépenses totales des trois ordres de gouvernement 4
1.2 Les dépenses du gouvernement fédéral 6
1.3 Les dépenses des gouvernements provinciaux 9
1.4 Les dépenses de l'administration municipale 12
2 Les dépenses internes et externes 16
2.1 Les dépenses internes et externes 16
2.2 Les dépenses de fonctionnement et d'investissement 18
Annexe 1 – Définition des secteurs culturels et des catégories de dépenses 19

Québec

- **Dépenses du gouvernement fédéral au Canada : 35 % sont réalisées au Québec, 36 % en Ontario**

  Sur les quelque 4 G$ dépensés par le gouvernement fédéral en culture, 1 393 M$ le sont au Québec et 1 453 M$ en Ontario. Un écart de seulement 60 M$ sépare les deux provinces (graphique 2, page 6 et tableau 3, page 7).

- **Dépenses du gouvernement québécois : 942 M$, soit plus que tout autre gouvernement provincial**

  Parmi les gouvernements provinciaux, c'est celui du Québec qui réalise les dépenses les plus élevées. En 2008-2009, celles-ci s'établissent à 942 M$. Le gouvernement ontarien suit de près avec 887 M$ (graphique 3, page 9).

- **Le Québec soutient de plus en plus les clientèles externes au secteur public**

  L'aide accordée aux clientèles externes par le gouvernement du Québec a augmenté de 111 M$ en six ans, celle du gouvernement fédéral, de 3 M$. En d'autres termes, le Québec assume une part de plus en plus grande des dépenses externes, donc du soutien aux clientèles en dehors du secteur public : en 2003-2004, 69 % des dépenses externes provenaient du gouvernement du Québec (462 M$ sur 673 M$); en 2008-2009, la part de ce dernier est passée à 73 % (573 M$ sur 757 M$). Alors que 61 % des dépenses du gouvernement du Québec sont dirigées vers l'externe, 85 % des dépenses fédérales réalisées au Québec sont d'ordre interne (tableaux 10 et 11, page 17).

Notes méthodologiques

1. Les données qui suivent proviennent d'une enquête pancanadienne réalisée par Statistique Canada[1], à laquelle l'ISQ est associé.

   Cette enquête **couvre les dépenses publiques des trois ordres de gouvernement (fédéral, provincial et municipal)**, par province et par secteur culturel.

2. La définition de la culture utilisée par Statistique Canada est vaste. Par exemple, en plus des secteurs traditionnels, elle comprend le domaine de la radiotélédiffusion, les parcs nationaux, les bibliothèques, tant publiques que d'enseignement.

3. **Les dépenses en culture incluent non seulement celles des ministères, mais aussi celles de tout organisme public ou société d'État réalisant des dépenses en culture. De plus, les dépenses en culture comprennent non seulement les crédits budgétaires, mais aussi les revenus autonomes générés par les organismes publics : par exemples, les recettes au guichet des musées nationaux ou des lieux de diffusion de spectacles publics, les revenus publicitaires des télédiffuseurs publics, les dons, le mécénat, etc. Par conséquent, le montant des dépenses publiques en culture est supérieur à l'aide directe accordée par les gouvernements.**

4. **Les dépenses comprennent les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'immobilisation** des ministères et organismes (les dépenses internes), ainsi que les **montants accordés à des particuliers et à des organismes privés ou à des entreprises sans but lucratif** (les dépenses externes).

   Elles ne comprennent pas les crédits d'impôt. Or, dans certains secteurs, ces dépenses fiscales peuvent parfois constituer une aide financière plus importante que les subventions accordées à ces secteurs.

5. Il ressort de l'examen des données portant sur les municipalités québécoises que leurs dépenses en culture sont parfois sous-estimées, et nous invitons les lecteurs à la prudence. Malgré cette réserve, nous incluons ces données dans nos analyses statistiques, car elles constituent la seule source disponible permettant de faire des comparaisons interprovinciales en matière de dépenses municipales. Par ailleurs, nous avons joint les résultats de la dernière enquête de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec sur les dépenses culturelles des municipalités qui eux sont plus complets.

1. Statistique Canada (2011). *Dépenses publiques au titre de la culture 2008-2009, 2008-2007, 2007-2006, 2006-2005, 2005-2004, 2004-2003*, catalogue 87F0001XIF. Compilation du MCCCF pour la présente publication.

Portrait statistique

Contexte

En novembre 2008, Statistique Canada révisait la méthode que l'organisme utilisait jusqu'alors pour colliger des statistiques sur les dépenses publiques gouvernementales en culture. Depuis la publication toute récente des données portant sur l'année 2008-2009, les données suivant la nouvelle méthode couvrent désormais une période de six ans (de 2003-2004 à 2008-2009). Durant cette période, voit-on des changements d'orientation dans le financement public ? Comment les dépenses des ordres de gouvernement fédéral, provincial et municipal ont-elles évolué ? Quelle est l'évolution par secteur culturel ? Comment les dépenses destinées aux clientèles des milieux culturels (les dépenses externes) ainsi que les dépenses internes des institutions publiques en culture ont-elles progressé ? Les changements survenus au Québec sont-ils les mêmes que dans l'ensemble du Canada ?

Ce portrait statistique fait le résumé des principaux changements que nous avons pu observer au cours de cette période.

Note : Dans ce document, le total peut être différent de la somme des parties en raison de l'arrondissement des nombres.

1 Les dépenses totales au Québec et au Canada

1.1 Les dépenses totales des trois ordres de gouvernement

Au Québec, les dépenses culturelles des trois ordres de gouvernement totalisent 2 898 M$ en 2008-2009, ce qui lui donne le deuxième rang en importance, derrière l'Ontario. Ces deux provinces accaparent tout près des deux tiers des dépenses publiques en culture (6,4 G$ sur 9,7 G$).

Graphique 1

Dépenses culturelles totales des trois ordres de gouvernement, par province, 2008-2009

Toujours au Québec, les dépenses publiques totalisaient 2 297 M$ en 2003-2004. Six ans plus tard, elles ont augmenté de 601 M$, ce qui représente une hausse de 26 %. En chiffres absolus, cette augmentation est la deuxième en importance, après celle de 671 M$ observée en Ontario. L'Alberta suit de loin, avec 357 M$.

Tableau 1 Dépenses culturelles totales des trois ordres de gouvernement, par province, 2003-2004 et 2008-2009

Provinces et territoires	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Terre-Neuve	95	1,3	133	1,4	38	40
Île-du-Prince-Édouard	33	0,4	43	0,4	10	29
Nouvelle-Écosse	210	3	245	3	35	17
Nouveau-Brunswick	126	2	165	2	38	30
Québec	*2 297*	*30*	*2 898*	*30*	*601*	*26*
Ontario	2 831	37	3 502	36	671	24
Manitoba	262	3	292	3	30	11
Saskatchewan	212	3	284	3	73	34
Alberta	534	7	890	9	357	67
Colombie-Britannique	740	10	926	9	186	25
Yukon	30	0,4	38	0,4	9	29
Territoires-du-Nord-Ouest	41	0,5	47	0,5	6	14
Nunavut	10	0,1	19	0,2	10	97
Autres dépenses*	172	2	266	3	94	54
Ensemble du Canada	**7 593**	**100**	**9 748**	**100**	**2 155**	**28**
Canada sans le Québec	**5 122**	**67**	**6 585**	**68**	**1 463**	**29**

* Les autres dépenses regroupent les dépenses de l'ordre fédéral ne pouvant pas être attribuées à une région en particulier telles celles réalisées par des organisations nationales ou celles effectuées à l'étranger.

Au Québec, entre 2003-2004 et 2008-2009, les dépenses de chaque ordre de gouvernement ont évolué différemment : en chiffres absolus, la plus forte augmentation se produit du côté fédéral où la hausse des dépenses est de 243 M$; suivent le gouvernement du Québec où la hausse est de 214 M$, puis le municipal où elle se chiffre à 143 M$. En pourcentage, le municipal arrive premier avec une hausse de 34 %, suivi du gouvernement québécois où la hausse est de 29 % et du fédéral où elle s'établit à 21 %.

Tableau 2 Dépenses culturelles au Québec, par ordre de gouvernement, 2003-2004 et 2008 2009

Paliers de gouvernement	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Gouvernement du Québec	728	32	942	32,5	214	29
Gouvernement fédéral	1 150	50	1 393	48	243	21
Administration municipale	420	18	563	19	143	34
Dépenses totales	**2 297**	**100**	**2 898**	**100**	**601**	**26**

1.2 Les dépenses du gouvernement fédéral

La province où les dépenses fédérales sont les plus élevées est l'Ontario, où elles totalisent près d'un milliard et demi de dollars. Un écart de seulement 60 M$ la sépare du Québec où les dépenses s'élèvent à 1 393 M$.

Graphique 2

Dépenses culturelles totales du gouvernement fédéral, par province, 2008-2009

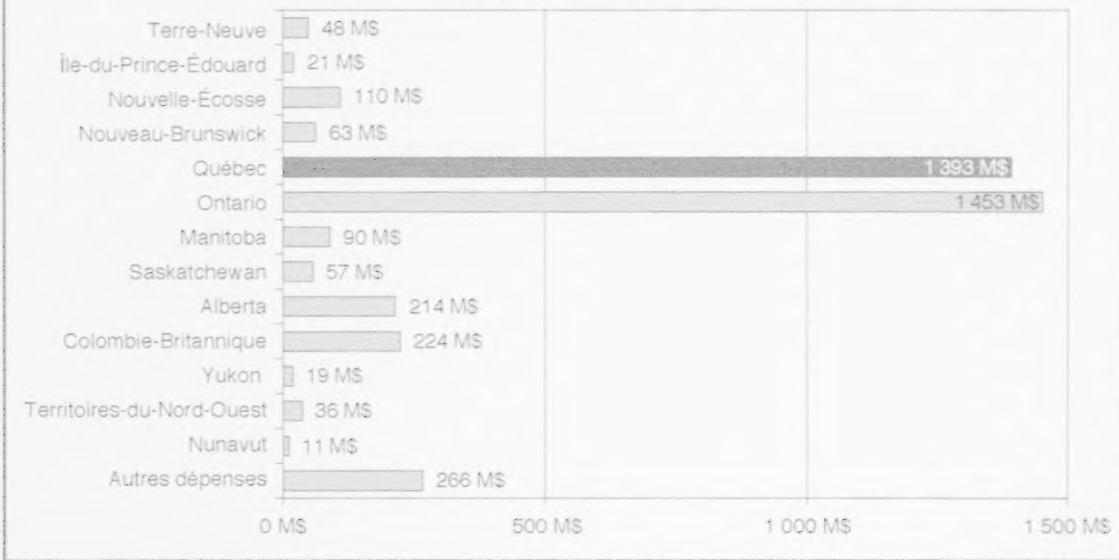

De 2003-2004 à 2008-2009, les dépenses fédérales ont progressé de 21 % au Québec et de 10 % dans le reste du Canada.

Tableau 3 Dépenses culturelles totales du gouvernement fédéral, par province, 2003-2004 et 2008-2009

Provinces et territoires	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Terre-Neuve	45	1,3	48	1,2	2	5
Île-du-Prince-Édouard	19	0,5	21	0,5	2	12
Nouvelle-Écosse	118	3	110	3	-8	-7
Nouveau-Brunswick	55	2	63	2	8	14
Québec	***1 150***	***33***	***1 393***	***35***	***243***	***21***
Ontario	1 365	39	1 453	36	89	6
Manitoba	84	2	90	2	6	7
Saskatchewan	44	1,3	57	1,4	13	29
Alberta	149	4	214	5	65	44
Colombie-Britannique	204	6	224	6	21	10
Yukon	17	0,5	19	0,5	3	17
Territoires-du-Nord-Ouest	30	0,9	36	0,9	6	21
Nunavut	10	0,3	11	0,3	2	18
Autres dépenses*	172	5	266	6,6	94	54
Ensemble du Canada	**3 462**	**100**	**4 006**	**100**	**545**	**16**
Canada sans le Québec	**2 140**	**62**	**2 348**	**59**	**208**	**10**

* Les autres dépenses regroupent les dépenses ne pouvant pas être attribuées à une région en particulier telles celles réalisées par des organisations nationales ou celles effectuées à l'étranger.

En ce qui concerne les dépenses par secteur au Québec, il faut remarquer l'importance qu'occupe la radiotélédiffusion (RTV) dans les dépenses fédérales : 667 M$ en 2008-2009, soit 48 % des dépenses fédérales au Québec. Il s'agit essentiellement des dépenses effectuées par Radio-Canada au Québec.

On observe les plus fortes augmentations en dollars dans les secteurs de la radiotélédiffusion (+ 107 M$ ou + 19 %), des autres ressources du patrimoine (+ 82 M$ ou + 85 %) et des archives publiques (+ 74 M$ ou + 1 168 %). À l'opposé, le secteur du cinéma et de la vidéo enregistre un recul de 31 M$ ou 20 %, tandis que les dépenses liées à la Bibliothèque nationale du Canada sont nulles en 2008-2009, alors qu'elles totalisaient 27 M$ en 2003-2004.

Tableau 4 Dépenses culturelles du gouvernement fédéral au Québec selon les secteurs, 2003-2004 et 2008-2009

Secteurs culturels	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Bibliothèque nationale	27	2	–	–	-27	-100
Bibliothèques publiques	–	–	–	–	–	–
Bibliothèques scolaires	–	–	–	–	–	–
Bibliothèques universitaires et collégiales	–	–	–	–	–	–
Sous-total : bibliothèques	**27**	**2**	**–**	**–**	**-27**	**-100**
Musées	106	9	115	8	8	8
Archives publiques	6	1	80	6	74	1 168
Parcs et lieux historiques	21	2	30	2	9	44
Parcs naturels et parcs provinciaux	20	2	19	1,4	-0,8	-4
Autres ressources du patrimoine	96	8	178	13	82	85
Sous-total : patrimoine	**249**	**22**	**421**	**30**	**172**	**69**
Enseignement des arts	4	0,4	6	0,4	2	44
Édition	30	3	36	3	6	20
Arts de la scène	32	3	51	4	19	60
Arts visuels et métiers d'art	5	0,4	6	0,4	1,0	20
Cinéma et vidéo	159	14	128	9	-31	-20
Radiotélédiffusion	560	49	667	48	107	19
Industrie du disque	8	0,7	7	0,5	-1,2	-15
Multiculturalisme	5	0,4	–	–	-5	-100
Multidisciplinaires et autres activités	71	6	72	5	0,9	1,3
Total (avec RTV)	**1 150**	**100**	**1 393**	**100**	**243**	**21**
Total (sans RTV)	**590**	**51**	**727**	**52**	**136**	**23**

1.3 Les dépenses des gouvernements provinciaux

C'est au Québec que les dépenses de l'ordre provincial sont les plus élevées, s'établissant à 942 M$. Le gouvernement du Québec est suivi de près par le gouvernement ontarien (887 M$).

Graphique 3

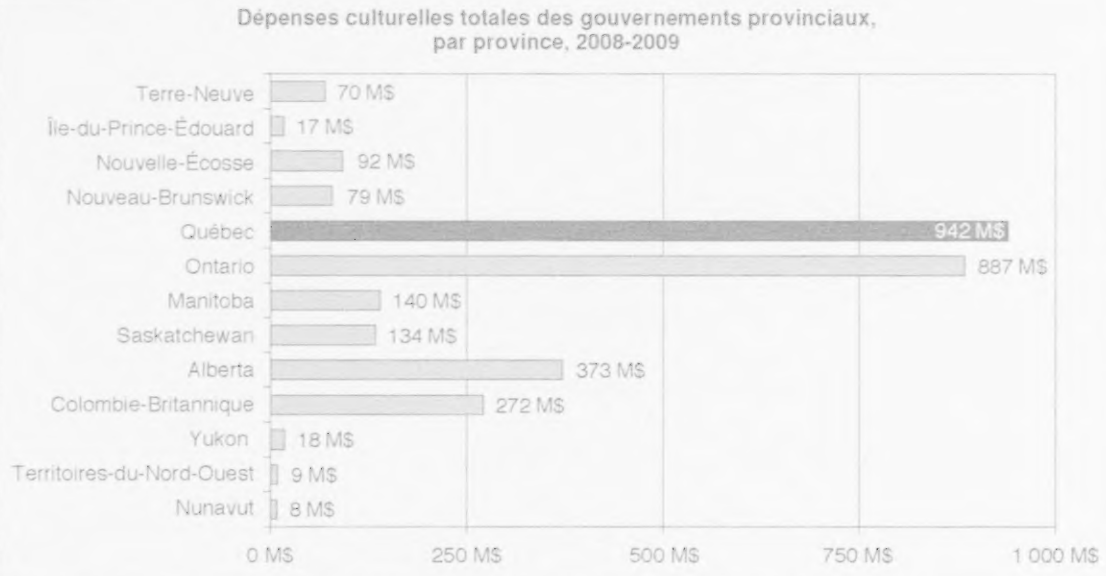

En chiffres absolus, l'Ontario est la province où les dépenses ont enregistré la plus forte augmentation, soit 298 M$ ou 51 %. Le Québec arrive au deuxième rang avec une hausse de 214 M$ ou 29 %. Pour l'ensemble du Canada, la progression est de 911 M$, ce qui représente une hausse de 43 %.

Tableau 5 Dépenses culturelles totales des gouvernements provinciaux, par province, 2003-2004 et 2008-2009

Provinces et territoires	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Terre-Neuve	38	1,8	70	2,3	32	86
Île-du-Prince-Édouard	12	0,6	17	0,6	5	46
Nouvelle-Écosse	57	3	92	3	35	61
Nouveau-Brunswick	52	2	79	3	27	52
Québec	*728*	*34*	*942*	*31*	*214*	*29*
Ontario	589	28	887	29	298	51
Manitoba	112	5	140	5	28	25
Saskatchewan	94	4	134	4	40	42
Alberta	199	9	373	12	175	88
Colombie-Britannique	227	11	272	9	45	20
Yukon	13	0,6	18	0,6	5	41
Territoires-du-Nord-Ouest	10	0,5	9	0,3	-0,9	-9
Nunavut	–	–	8	0,3	–	–
Ensemble du Canada	2 130	100	3 041	100	911	43
Canada sans le Québec	1 402	66	2 099	69	698	50

En ce qui concerne les dépenses par secteur au Québec, le tableau suivant montre que la plus forte augmentation survenue entre 2003-2004 et 2008-2009 s'est produite dans le sous-secteur des festivals et événements à caractère culturel (+ 57 M$ ou + 305 %). Soulignons également les hausses dans les secteurs de la bibliothèque nationale (+ 49 M$ ou + 229 %), des musées (+ 22 M$ ou + 25 %) et des arts de la scène (+ 22 M$ ou + 20 %). Les plus fortes diminutions surviennent dans le secteur des activités multidisciplinaires et autres (- 15 M$ ou - 61 %) et dans celui des archives publiques (- 6 M$ ou - 39 %).

Tableau 6 Dépenses culturelles du gouvernement du Québec selon les secteurs, 2003 2004 et 2008-2009

Secteurs culturels	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Bibliothèque nationale	21	3	70	7	49	229
Bibliothèques publiques	27	4	34	4	7,3	27
Bibliothèques scolaires	5	0,6	15	2	10	213
Bibliothèques universitaires et collégiales	123	17	141	15	18	15
Sous-total : bibliothèques	**175**	**24**	**260**	**28**	**84**	**48**
Musées	88	12	110	12	22	25
Archives publiques	15	2	9	1,0	-6	-39
Parcs et lieux historiques	42	6	41	4	-2	-4
Parcs naturels et parcs provinciaux	0,02	0,002	0,04	0,005	0,03	193
Autres ressources du patrimoine	4	0,5	6	0,6	2	51
Sous-total : patrimoine	**149**	**20**	**166**	**18**	**17**	**11**
Enseignement des arts	21	3	35	4	14	69
Édition	10	1,4	12	1,3	2	18
Arts de la scène	107	15	129	14	22	20
Arts visuels et métiers d'art	27	4	25	3	-1,3	-5
Cinéma et vidéo	36	5	42	4	6	17
Radiotélédiffusion	97	13	104	11	8	8
Industrie du disque	4	0,6	2	0,3	-2	-40
Multiculturalisme	16	2	10	1,1	-6	-36
Multidisciplinaires et autres activités	86	12	156	17	70	81
• festivals et événements à caractère culture	19	3	76	8	57	305
• autres activités multidisciplinaires	25	3	10	1,0	-15	-61
• multimédia	2	0,3	0,5	0,05	-2	-80
• autres activités	39	5	70	7	30	77
Total (avec RTV)	**728**	**100**	**942**	**100**	**214**	**29**
Total (sans RTV)	**632**	**87**	**838**	**89**	**206**	**33**

1.4 Les dépenses de l'administration municipale

Au Québec, les dépenses municipales en matière de culture totalisent 563 M$, ce qui en fait la deuxième province où les dépenses municipales totales sont les plus élevées, après l'Ontario, qui arrive largement au premier rang, puisque les dépenses y totalisent 1 162 M$, plus du double des dépenses municipales au Québec.

Graphique 4

Dépenses culturelles totales de l'administration municipale, par province, 2003-2004 et 2008-2009

On peut remarquer que la progression des dépenses au Québec s'est faite au même rythme qu'ailleurs au Canada : elle est de 34 % au Québec et de 35 % dans le reste du Canada.

Tableau 7 Dépenses culturelles totales de l'administration municipale, par province, 2003 2004 et 2008-2009

Provinces et territoires	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Terre-Neuve	12	0,6	15	0,6	3	26
Île-du-Prince-Édouard	3	0,1	5	0,2	2	72
Nouvelle-Écosse	35	2	44	2	9	26
Nouveau-Brunswick	19	1,0	23	1	4	20
Québec	***420***	***21***	***563***	***21***	***143***	***34***
Ontario	878	44	1 162	43	285	32
Manitoba	65	3	61	2	-4	-7
Saskatchewan	73	4	93	3	20	28
Alberta	186	9	302	11	117	63
Colombie-Britannique	310	15	429	16	120	39
Yukon	0,3	0,02	0,7	0,0	0,4	123
Territoires-du-Nord-Ouest	2	0,1	2	0,1	0,5	28
Nunavut	0,1	0,01	0,4	0,01	0,2	172
Ensemble du Canada	2 002	100	2 701	100	699	35
Canada sans le Québec	1 582	79	2 138	79	555	35

Des trois ordres de gouvernement, c'est l'administration municipale qui a vu, en pourcentage, ses dépenses en culture augmenter le plus (+ 34 %), et c'est le secteur des centres culturels et autres qui connaît la hausse la plus importante (+ 97 M$ ou + 81 %).

Tableau 8 Répartition des dépenses culturelles des administrations municipales au Québec, selon les secteurs, 2003-2004 et 2008-2009

Secteurs culturels	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%◄
Bibliothèques	233	55	274	49	41	18
Musées	67	16	69	12	2	3
Archives publiques	–	–	–	–	–	–
Lieux historiques	0,7	0,2	0,4	0,1	-0,3	-38
Arts d'interprétation	0,1	0,01	3,8	0,7	3,8	7 006
Centres culturels et autres	119	28	216	38	97	81
Dépenses totales	**420**	**100**	**563**	**100**	**143**	**34**

On sait que les municipalités québécoises sont actives dans les arts de la scène, les arts visuels, les arts et lettres et en enseignement des arts. Pensons entre autres aux centres culturels municipaux et aux maisons de la culture, des lieux présentant une programmation variée. Les données publiées par Statistique Canada ne reflètent pas cette réalité, puisque les dépenses réalisées dans ces secteurs se trouvent pêle-mêle dans la supercatégorie « Centres culturels et autres ».

L'Observatoire de la culture et des communications réalise depuis quelques années une enquête indépendante de celle de Statistique Canada, qui ventile mieux les dépenses culturelles des municipalités québécoises.

Bien que nous ne puissions comparer ici les données de l'Observatoire avec celles de Statistique Canada, les méthodologies étant différentes, nous pouvons néanmoins faire le constat suivant sur les dépenses des municipalités : depuis quelques années, on assiste non seulement à une augmentation substantielle, mais aussi à une diversification de plus en plus grande des dépenses municipales en matière de culture. Par exemple, selon les chiffres de Statistique Canada, 83 % des dépenses des municipalités québécoises étaient effectuées, en 1999-2000, dans les bibliothèques publiques. En 2008-2009, ce secteur ne représente que 49 % de leurs dépenses.

À titre d'information, nous présentons les données de l'Observatoire de la culture et des communications du Québec (OCCQ) sur les dépenses culturelles des municipalités selon la catégorie de dépenses et le domaine culturel en 2008. Soulignons que les dépenses municipales totalisent 629 M$ selon l'OCCQ et 563 M$ selon Statistique Canada.

Tableau 9 Répartition des dépenses culturelles des administrations municipales au Québec, selon les secteurs, 2008

Domaine et catégorie de dépenses	M$	%▼
Services rendus :		
Bibliothèques	226	36
Arts et lettres*	86	14
Festivals et événements culturels	20	3
Festivals et événements à composante culturelle	17	3
Loisir culturel et scientifique	26	4
Patrimoine, art public et design	91	15
Conservation d'archives historiques	3	–
Non réparties (tous les domaines sauf bibliothèques)	18	3
Frais de financement et d'amortissement :		
Bibliothèques	25	4
Autres domaines culturels	33	5
Frais généraux	**83**	**13**
Dépenses totales	**629**	**100**

* Inclut les arts visuels, métiers d'art et arts médiatiques, les arts de la scène, la littérature et le multimédia.

Source : OCCQ, Enquête sur les dépenses des municipalités au titre de la culture, 2008.

2 Les dépenses internes et externes

Les dépenses gouvernementales se répartissent en deux catégories :

- Les dépenses internes : il s'agit essentiellement des dépenses liées à la gestion interne des ministères et des organismes publics[2] (ex. pour le gouvernement du Québec : MCCCF, CALQ, SODEC, Grand Théâtre, musées nationaux, Télé-Québec; pour le gouvernement fédéral : Conseil des arts du Canada, Téléfilm Canada, Office national du film, Radio-Canada). Elles comprennent notamment les salaires, le loyer, le chauffage et les dépenses en immobilisations.

- Les dépenses externes : il s'agit des subventions, contributions ou transferts versés par les ministères et les organismes publics[3] aux milieux culturels, que ce soit à des particuliers, à des associations, à des organismes à but non lucratif ou des entreprises privées pour leur fonctionnement ou pour des projets, y compris des projets d'immobilisation.

Il est à noter que les crédits d'impôt ne sont pas inclus (ceux attribués par le gouvernement du Québec totalisent 133 M$ en 2009-2010), mais les dépenses en immobilisations le sont (pour plus de détails, voir l'annexe 1, page 19, qui donne la définition des catégories de dépenses).

2.1 Les dépenses internes et externes

L'élément le plus frappant qui ressort de l'examen des dépenses internes et externes au Québec en 2008-2009 est le fait que le gouvernement québécois dirige la plus grande partie de ses dépenses (61 %) vers l'externe, alors que 85 % des dépenses fédérales sont d'ordre interne. Le graphique qui suit permet de visualiser l'écart entre les dépenses internes et externes de chaque ordre de gouvernement et d'observer comment elles ont évolué en six ans.

Graphique 5

Dépenses internes et externes des ordres fédéral et provincial, Québec, 2003-2004 à 2008-2009

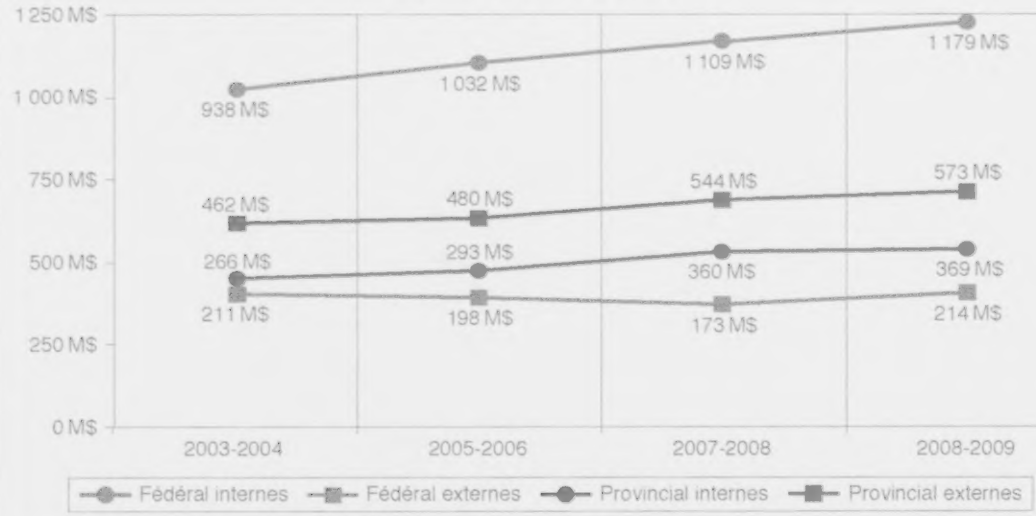

2. En ce qui concerne les organismes subventionneurs comme la SODEC, le CALQ ou Téléfilm Canada, leurs dépenses de fonctionnement sont considérées comme étant des dépenses internes, tandis que les subventions qu'ils versent sont comptabilisées dans la catégorie « dépenses externes ».

3. Idem.

De 2003-2004 à 2008-2009, les dépenses internes du gouvernement fédéral au Québec (tableau 10) augmentent de 241 M$ ou 26 %, alors que ses dépenses externes connaissent une hausse minime de 3 M$ ou 1,2 %. Durant la même période, les dépenses internes du gouvernement du Québec (tableau 11) augmentent de 102 M$ ou 38 %, alors que ses dépenses externes s'accroissent de 111 M$ ou 24 %.

Tableau 10 Dépenses culturelles internes et externes du gouvernement fédéral au Québec, 2003-2004 et 2008-2009

	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%
Internes	938	82	1 179	85	241	26
Externes	211	18	214	15	3	1,2
Total	**1 150**	**100**	**1 393**	**100**	**243**	**21**

Tableau 11 Dépenses culturelles internes et externes du gouvernement québécois, 2003-2004 et 2008-2009

	2003-2004		2008-2009		Écart entre 2008-2009 et 2003-2004	
	M$	%▼	M$	%▼	M$	%
Internes	266	37	369	39	102	38
Externes	462	63	573	61	111	24
Total	**728**	**100**	**942**	**100**	**214**	**29**

Ainsi, les subventions accordées aux clientèles externes par le gouvernement du Québec ont augmenté de 111 M$ en six ans et celles du gouvernement fédéral, de 3 M$. En d'autres termes, tant en chiffres absolus qu'en pourcentage, le Québec assume une part de plus en plus grande des dépenses externes, donc du soutien aux clientèles : en 2003-2004, 69 % des dépenses externes provenaient du gouvernement du Québec (462 M$ sur 673 M$); en 2008-2009, sa part est passée à 73 % (573 M$ sur 787 M$).

On constate également que la tendance du gouvernement fédéral à concentrer ses dépenses à l'interne s'est accentuée au cours des six années observées, puisque la part relative des dépenses internes est passée de 82 % à 85 % de 2003-2004 à 2008-2009. À l'opposé, la plus grande proportion des dépenses du gouvernement québécois est de type externe; dans ce cas, on observe toutefois que leur part relative a diminué, passant de 63 % à 61 %.

Si l'on compare les dépenses internes et externes de l'Ontario et du Québec, on constate que la somme des dépenses fédérales et provinciales est identique à 0,2 % près : elle totalise 2 340 M$ en Ontario et 2 335 M$ au Québec. Par ailleurs, si la répartition des dépenses internes et externes du gouvernement fédéral

est relativement semblable dans les deux provinces (89/11 % et 85/15 %), on voit que les dépenses internes du gouvernement ontarien représentent 54 % de ses dépenses, comparativement à 39 % dans le cas du gouvernement du Québec.

Tableau 12 Dépenses fédérales et provinciales internes et externes au Québec et en Ontario, 2008-2009

	Ontario					Québec				
	Internes		Externes		Total	Internes		Externes		Total
	M$	%►	M$	%►	M$	M$	%►	M$	%►	M$
Gouvernement fédéral	1 289	89 %	164	11 %	1 453	1 179	85 %	214	15 %	1 393
Gouvernement provincial	481	54 %	406	46 %	887	369	39 %	573	61 %	942
Total	**1 770**	**76 %**	**570**	**24 %**	**2 340**	**1 548**	**66 %**	**787**	**34 %**	**2 335**

2.2 Les dépenses de fonctionnement et d'investissement

Les dépenses internes et externes se divisent elles-mêmes en deux catégories : les dépenses de fonctionnement et les dépenses d'investissement. L'annexe 1 fournit une description détaillée de ces types de dépenses.

Le tableau suivant permet de voir les dépenses effectuées dans chacune de ces catégories par chacun des ordres de gouvernement.

Tableau 13 Dépenses internes et externes de fonctionnement et d'investissement par ordre de gouvernement, Québec, 2008-2009

Ordres de gouvernement	Catégories de dépenses								
	Internes			Externes			Total dépenses F	Total dépenses I	Dépenses totales
	F	I	sous-total : internes	F	I	sous-total : externes			
	M$								
Gouvernement du Québec	332	37	369	423	150	573	755	187	942
Gouvernement fédéral	1 133	46	1 179	204	10	214	1 337	57	1 393
Administration municipale*	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	n.d.	527	37	563
Total	**1 465**	**83**	**1 548**	**627**	**161**	**787**	**2 618**	**280**	**2 898**

* Statistique Canada classe les dépenses municipales en deux catégories seulement : dépenses courantes et dépenses d'investissement.

F : dépenses de fonctionnement

I : dépenses d'investissement

On voit que les dépenses de fonctionnement s'élèvent à 2 618 M$, ce qui représente 90 % des dépenses totales, et les dépenses d'investissement à 280 M$ ou 10 % des dépenses totales. Par ailleurs, si le fédéral est responsable de plus de la moitié des dépenses de fonctionnement (1 337 M$ sur 2 618 M$), essentiellement des dépenses internes, le gouvernement du Québec réalise les deux tiers des dépenses d'investissement (187 M$ sur 280 M$), essentiellement à l'externe.

Annexe 1

Définition des secteurs culturels et des catégories de dépenses[4]

Secteurs culturels

Bibliothèque nationale

Établissement désigné comme tel par le gouvernement.

Bibliothèques publiques

Bibliothèques destinées au grand public, essentiellement financées au moyen des recettes fiscales et généralement administrées par un conseil public. Elles comprennent les bibliothèques centrales et les succursales ainsi que les bibliothèques régionales, rurales, provinciales et urbaines. Elles excluent les bibliothèques des ministères et organismes.

Bibliothèques scolaires

Bibliothèques administrées à titre d'unités distinctes, situées chacune dans un endroit au moins aussi grand qu'une salle de classe, et mettant à la disposition de tous les élèves et enseignants une collection de livres et d'autres services et fournitures bibliotechniques. Elles ne comprennent ni les collections appartenant aux classes et aux professeurs, ni les collections situées dans les écoles, mais gérées par les bibliothèques publiques.

Musées

Tous les établissements ouverts au public dont le mandat est de conserver, d'étudier, d'interpréter, de rassembler et d'exposer des objets et spécimens ayant une valeur culturelle et éducative, que ce soit dans les domaines artistique, scientifique, historique ou technologique. Cette définition comprend les musées généraux, les musées historiques, les musées des sciences naturelles, les musées des sciences et de la technologie, les musées et galeries d'art (sauf celles dont la principale vocation est l'exposition temporaire d'œuvres).

Archives publiques

Établissements que le gouvernement désigne sous le nom d'archives publiques.

Parcs et lieux historiques

Tous les parcs, lieux, monuments et bâtiments désignés comme étant historiques par des textes officiels ou une loi, y compris les villages de pionniers et les secteurs historiques.

(suite page suivante)

4. Ces définitions proviennent de Statistique Canada.

Statistique Canada (2011). *Dépenses publiques au titre de la culture 2008-2009, 2008-2007, 2007-2006, 2006-2005, 2005-2004, 2004-2003*, catalogue 87F0001XIF.

Secteurs culturels (suite)

Autres ressources du patrimoine

Toutes les dépenses liées à la gestion de programmes visant à préserver, à protéger, à fouiller et à interpréter les sites archéologiques, ainsi que les dépenses liées à la restauration de bâtiments et de structures historiques d'importance archéologique. Sont également incluses toutes les autres activités relatives au patrimoine non définies ci-dessus.

Enseignement des arts

Aux fins de la présente enquête, l'enseignement des arts désigne les beaux-arts, les arts appliqués et les arts d'interprétation plutôt que les domaines strictement pédagogiques comme les langues, l'histoire, la littérature. Les « arts » comprennent le théâtre, la musique, la danse, la peinture, l'art dramatique, la photographie et toute autre discipline d'étude des arts déclarés par les établissements d'enseignement des arts.

Sont incluses toutes les dépenses liées à l'enseignement des arts dans les écoles nationales (comme l'École nationale de ballet de Toronto et l'École nationale de théâtre de Montréal) et dans les établissements d'arts (ex. : Holland College of Visual Arts, Nova Scotia College of Arts and Design, Ontario College of Art, Kootenay School of Art, Emily Carr College of Art and Design, Mennonite Brethren Bible/Art College et les conservatoires de musique et d'art dramatique).

Sont exclues les dépenses relatives à l'enseignement des arts dans les établissements d'enseignement (écoles primaires et secondaires, collèges et universités).

Littérature

Sont incluses les subventions attribuées aux auteurs et aux éditeurs pour la publication de livres, de périodiques, de magazines et de journaux. Est également comprise l'aide financière accordée aux séminaires, aux ateliers et aux prix de littérature, ainsi que les subventions versées aux librairies et aux distributeurs. Les frais associés à une publication d'un ministère ou d'un organisme à caractère culturel sont déclarés dans les dépenses liées à l'activité culturelle dont traite la publication. Les dépenses liées aux publications qui portent sur deux ou plusieurs activités culturelles sont comprises dans la fonction « Activités multidisciplinaires ».

Sont exclues les dépenses au titre des publications non culturelles des administrations publiques ainsi que l'appui financier accordé aux organismes qui distribuent des documents non littéraires, comme des bulletins agricoles.

Arts d'interprétation

Les arts d'interprétation comprennent le théâtre, la danse, la musique et l'opéra. Sont incluses les dépenses engagées relativement à la création, à la production et à l'interprétation. Sont également compris les fonds accordés aux organismes, associations et sociétés d'arts d'interprétation.

(suite page suivante)

Secteurs culturels (suite)

Arts visuels et artisanat

Cette expression désigne traditionnellement les secteurs d'activité comme la peinture, la sculpture, les arts plastiques, la photographie, les beaux-arts, les arts décoratifs et les œuvres artisanales. Cela inclut les dépenses engagées au titre des activités de création et de production d'œuvres artistiques et artisanales. Est également incluse l'aide financière accordée aux organismes et établissements à l'égard d'activités liées aux arts visuels et à l'artisanat, comme les subventions aux galeries d'art qui organisent des expositions temporaires et des expositions itinérantes d'œuvres d'art.

Cinéma et vidéo

Activités liées à la création, à la production et à la distribution de films et de vidéos. Est incluse l'aide financière accordée aux organismes, associations et sociétés cinématographiques à l'égard de ces activités ainsi que les fonds engagés par les administrations dans les domaines de la production et de la distribution de films à caractère culturel.

Sont exclues les dépenses au titre de la production de films non culturels, par l'administration publique, tels que les films éducatifs et publicitaires produits par des producteurs privés à l'intention de l'administration publique. Sont également exclues les dépenses engagées pour la censure.

Radiotélédiffusion

Sont incluses les dépenses engagées dans le secteur de la radio et de la télévision, y compris celles des organismes publics (ex. : Radio-Canada et TVOntario) et l'aide financière accordée aux stations privées et aux établissements (ex. : subventions pour la diffusion dans les écoles).

Enregistrement sonore

Cette expression s'applique aux disques, bandes sonores et disques compacts contenant des enregistrements musicaux et oraux. On y trouve les dépenses relatives à la création de bandes et de disques ainsi que les fonds consacrés à l'exploitation de studios et à l'achat de matériel. Sont aussi incluses les dépenses engagées au chapitre de la distribution, y compris les subventions aux sociétés de distribution, aux fabricants et aux magasins.

Multiculturalisme

Sont incluses les dépenses engagées au titre du multiculturalisme ainsi que les subventions attribuées à ce secteur.

Activités multidisciplinaires

Sont incluses les dépenses relatives aux nombreuses activités ou fonctions culturelles qui ne peuvent être classées dans une catégorie fonctionnelle. Cela comprend l'aide financière accordée aux installations, festivals et centres culturels ainsi qu'aux municipalités, aux programmes d'échanges culturels et aux groupes artistiques organisant diverses activités culturelles.

Autres

Sont incluses les dépenses générales et administratives ne pouvant être attribuées à un secteur d'activité en particulier parce qu'elles concernent de nombreuses activités culturelles.

(suite page suivante)

Catégories de dépenses

Salaires et traitements

Sont incluses les dépenses engagées pour les salaires et traitements de tous les employés à temps plein, à temps partiel, permanents, embauchés pour une période déterminée et occasionnels. On y compte aussi les prestations des employés versées par l'administration dans les fonds de sécurité sociale, les caisses de retraite, etc. Sont exclues les dépenses ne nécessitant pas de décaissements comme les prestations de cessation d'emploi et les indemnités de congés accumulées.

Achats de biens et de services

Cette rubrique comprend les dépenses relatives à l'achat de matériel et de fournitures de bureau, le loyer, le combustible et l'électricité, les réparations et l'entretien, l'impression, les frais de déplacement, les frais de téléphone, les appareils dont la vie utile est inférieure à un an et les achats d'autres biens et services (sauf les services aux employés) dont le ministère ou l'organisme a besoin pour fonctionner. Également elle englobe la rémunération versée aux pigistes au cours de la période de référence. Les dépenses ne nécessitant pas de décaissements, tels l'amortissement et la dépréciation, et les coûts imputés des locaux fournis gratuitement par des ministères et organismes sont exclus.

Dépenses de fonctionnement

Il s'agit du total des montants figurant ci-dessus (salaires et traitements et achats de biens et de services).

Dépenses d'investissement

Sont incluses les dépenses engagées pour des biens dont la vie utile est supérieure à un an. Il faut compter les dépenses liées à l'achat de terrains, de machines, de matériel ou de bâtiments, ou à la construction de ces derniers, ainsi que les dépenses liées à des réparations extraordinaires des bâtiments.

Subventions, contributions et transferts de fonctionnement

On y trouve l'aide financière non destinée au développement ou à l'acquisition de capital.

Subventions, contributions et transferts d'Investissement

Sont inclus les subventions et les transferts accordés pour financer l'achat d'immobilisations.

Numéros déjà parus du bulletin de la recherche et de la statistique, *Survol*

20 Impact économique du secteur de la culture et des communications au Québec pour l'année 2009.
Suzanne Dumas
Mars 2012

19 Enquête sur les pratiques culturelles au Québec. La pratique d'activités artistiques et culturelles en amateur.
Alexandra Roy
Mars 2012

18 Étude exploratoire de nature qualitative sur les pratiques culturelles des jeunes dans le contexte de l'univers technologique actuel.
Gilles Pronovost
Juin 2011

17 Enquête sur les pratiques culturelles au Québec. Faits saillants 2009. Survey on cultural practices in Quebec. 2009 Highlights.
Marie-Claude Lapointe et Rosaire Garon
Avril 2011

16 Politique d'intégration des arts à l'architecture et à l'environnement des bâtiments et des sites gouvernementaux et publics.
Myriam Boivin-Villeneuve
Novembre 2010

15 Les grands constats du Portrait statistique des institutions muséales reconnues et soutenues, de 1999-2000 à 2007-2008.
Johanne Jutras
Octobre 2010

14 Les pratiques de lecture des Québécoises et des Québécois de 1999 à 2004.
Johanne Jutras
Mai 2009

Vous pouvez consulter les numéros antérieurs du bulletin Survol, de même que l'ensemble des publications sur le site Web du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, dans la section Publications.

Cette publication est une réalisation du
ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine
225, Grande Allée Est, bloc C, 2e étage
Québec (Québec) G1R 5G5
Téléphone : 418 380-2362, poste 6362 – Télécopieur : 418 380-2345

Coordination : Direction générale de la planification et des sociétés d'État

Supervision : Jacques Laflamme, directeur
Direction générale de la planification et des sociétés d'État

Rédaction : Michel Pelletier
Direction générale de la planification et des sociétés d'État

Révision linguistique : France Galarneau

Graphisme et édition : Richard Nolin

Dépôt légal 2012
Bibliothèque et Archives nationales du Québec
Bibliothèque et Archives Canada

ISSN : 711-7712 (version imprimée)
1920-1680 (version PDF)

© Gouvernement du Québec, ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine, 2012

Culture, Communications et Condition féminine
Québec